



# Commission des champs de bataille nationaux

Budget des dépenses  
1997-1998

Partie III

Plan de dépenses

## Les documents budgétaires

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en trois parties. Commencant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder. Dans les documents de la Partie III, on fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes surtout axés sur les résultats attendus en contrepartie de l'argent dépensé.

Les instructions sur la façon de se procurer ces documents se trouvent sur le bon de commande qui accompagne la Partie II.

©Ministre des Approvisionnements et Services Canada 1997

En vente au Canada par l'entremise des  
librairies associées et autres libraires

ou par la poste auprès du

Groupe Communication Canada – Édition  
Ottawa (Canada) K1A 0S9

N<sup>o</sup> de catalogue BT31-2/1998-III-97  
ISBN 0-660-60132-X



# Commission des champs de bataille nationaux

Budget des dépenses  
1997-1998

## Partie III

Plan de dépenses

Accordé

## Préface

Le présent document est un rapport au Parlement qui indique comment les ressources créditées par ce dernier ont été ou seront dépensées. Il s'agit en fait d'un compte rendu renfermant plusieurs niveaux de détails afin de répondre aux divers besoins de ses utilisateurs.

La Partie 111 de 1997-1998 a été structurée différemment afin d'établir une distinction nette entre les données de planification et les renseignements sur le rendement, et de mettre l'accent sur les plans et le rendement à long terme des ministères.

Le document est divisé en quatre sections:

- . Sommaire
- . Plan ministériel
- . Rendement de la Commission
- . Renseignements supplémentaires

À noter que, conformément aux principes qui sous-tendent le budget de fonctionnement, l'utilisation des ressources humaines dont il est fait état dans ce document doit être mesurée en équivalents à temps plein.

## TABLE DES MATIERES

I	SOMMAIRE	4
II	PLAN MINISTERIEL	5
A.	SOMMAIRE DES PLANS ET PRIORITES	5
B.	VUE D'ENSEMBLE	5
1.	Rôles, responsabilités et mission	
a)	Mandat législatif et responsabilités	5
b)	Territoire administré	6
c)	Statut	8
2.	Organisation et composition du programme	8
3.	Objectifs et priorités	10
4.	Plans de ressources et tableaux financiers	
a)	Budget de base	11
b)	Revenus	11
c)	Ressources par sous-activité	11
d)	Projets d'immobilisations	11
e)	Coût net d'exploitation	12
f)	Facteurs pouvant influencer sur le programme	12
g)	Tableaux financiers	12
III	RENDEMENT DE LA COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX	16
A.	SOMMAIRE DU RENDEMENT	16
B.	VUE D'ENSEMBLE	16
1.	Responsabilités et objectifs clés	16
2.	Elaboration de mesures de rendement	
a)	Achalandage général	17
b)	Main d'oeuvre	17
c)	Visibilité et collaboration	17
d)	Commandites et partenariats	18
e)	Réalisation de projets et d'activités	18
f)	Services offerts et fréquentation	21
g)	Réaction de la clientèle	21
IV	RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES	23

## **SECTION I:            SOMMAIRE**

La Commission des champs de bataille nationaux a pour mandat de conserver, d'administrer et de mettre en valeur le Parc des champs de bataille nationaux de Québec, mieux connu comme étant les Plaines d'Abraham.

Ce site constitue en soi le berceau de l'histoire du Canada, il est donc un parc historique de première importance au pays. Il joue de plus un rôle important comme parc urbain à Québec et se compte parmi les plus prestigieux parcs au monde. Il est depuis toujours un site rassembleur dont tous les canadiens peuvent être fiers.

Depuis sa création, la Commission des champs de bataille nationaux oeuvre à la conservation du territoire qu'elle a acquis et à sa préservation pour les générations futures. Depuis plusieurs années déjà, elle s'efforce de mettre davantage en valeur ce site pour ses aspects historique, culturel, récréatif, naturel et scientifique et de développer des services à la population. Elle fait donc en sorte que ce parc soit une entité dynamique et accessible tout en assurant l'équilibre entre son utilisation et sa préservation.

Dans le contexte de restrictions budgétaires actuelles, la Commission a donc le défi de poursuivre la mise en valeur de ce site majeur dans l'histoire du pays, d'assurer une meilleure visibilité du gouvernement et ce, sans nuire à la préservation de son territoire dont les infrastructures voire la population d'arbres sont vieillissantes. Le défi est de taille.

Pour ce faire, elle développe des partenariats avec diverses institutions. Son principal partenaire est sans contredit la ville de Québec qui a accepté de contribuer à la réalisation de divers projets de mise en valeur. La Commission a mis sur pied un programme de revenus qui lui permet de contrer les coupures budgétaires puisque sa situation lui offrait peu de marge de manoeuvres budgétaires malgré la rationalisation de ses opérations.

Pour bien remplir son mandat et pour permettre au Parc des champs de bataille nationaux d'occuper la place qui lui revient à Québec et au Canada, la Commission doit profiter des opportunités qui se présentent, notamment en ce qui concerne son projet de la Maison de la découverte, et relever le défi d'offrir une grande visibilité et de faire connaître à la population d'importantes pages de son histoire.

## SECTION II: PLAN MINISTERIEL

### A. SOMMAIRE DES PLANS ET PRIORITES

En 1997-1998, la Commission des champs de bataille nationaux entend assurer:

- la conservation de son territoire,
- la mise en valeur des ressources historiques, culturelles, récréatives, naturelles et scientifiques,
- la prestation de services de qualité,
- la visibilité du gouvernement canadien.

Le contexte actuel de restrictions budgétaires contraint la Commission à se fixer des sous-objectifs modestes en ce qui concerne ses opérations courantes. Elle doit cependant profiter des opportunités qui se présentent.

Par conséquent, la principale priorité de la Commission sera de **"réaliser le projet de la Maison de la découverte"** des Plaines d'Abraham. Celle-ci sera associée au centre d'accueil et d'information touristique de la Communauté urbaine de Québec et deviendra la porte d'entrée de Québec. Elle entend y développer un centre multifonctionnel offrant divers services au public y compris de l'animation et des expositions.

### B. VUE D'ENSEMBLE

#### 1. ROLES, RESPONSABILITES ET MISSION

##### a) Mandat législatif et responsabilités

La Commission des champs de bataille nationaux tient son mandat et ses pouvoirs d'une Loi de 1908 du Parlement canadien, la Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec, 7-8 Edouard VII, chap. 57 et de ses amendements. Selon celle-ci, son mandat est d'acquérir et de conserver les grands champs de bataille historiques de Québec et de les convertir en un parc national. La Commission est donc chargée de l'acquisition, de l'administration et du gouvernement desdits champs de bataille ainsi que de la gestion des fonds contribués pour lesdits objets.

Dans le cadre de ses opérations, la Commission doit voir à l'application de diverses lois: la loi sur la circulation routière sur les terrains du gouvernement fédéral, la loi sur les langues officielles, la loi sur le multiculturalisme et toutes autres lois applicables aux propriétés du gouvernement fédéral. Il est à noter qu'en vertu de sa Loi constitutive, la Commission a le pouvoir de faire des règlements régissant son territoire, lesquels doivent être approuvés par le Gouverneur en Conseil. Elle a évidemment la responsabilité de les faire appliquer.

**b) Territoire administré**

Le Parc des champs de bataille, mieux connu sous le nom de Plaines d'Abraham, lequel rappelle principalement la bataille de 1759.





Le Parc des Braves qui rappelle quant à lui la bataille de 1760.



Depuis le 28 mai 1996, la Commission administre l'immeuble sis au 835 av. Wilfrid-Laurier, contigu au Parc des champs de bataille, qui était connu comme le NCSM Montcalm et qui deviendra la **"Maison de la découverte des Plaines d'Abraham"**.



D'une part, son territoire constitue le site historique le plus important au Canada; il est le berceau de l'histoire du pays. D'autre part, les Plaines d'Abraham forment le plus important parc urbain à Québec. Il fut constitué dans la foulée de la création des grands parcs urbains au monde et se compte parmi les plus prestigieux. Ses aspects historique, culturel, créatif, naturel et scientifique en font un parc qu'on peut presque qualifier d'unique.

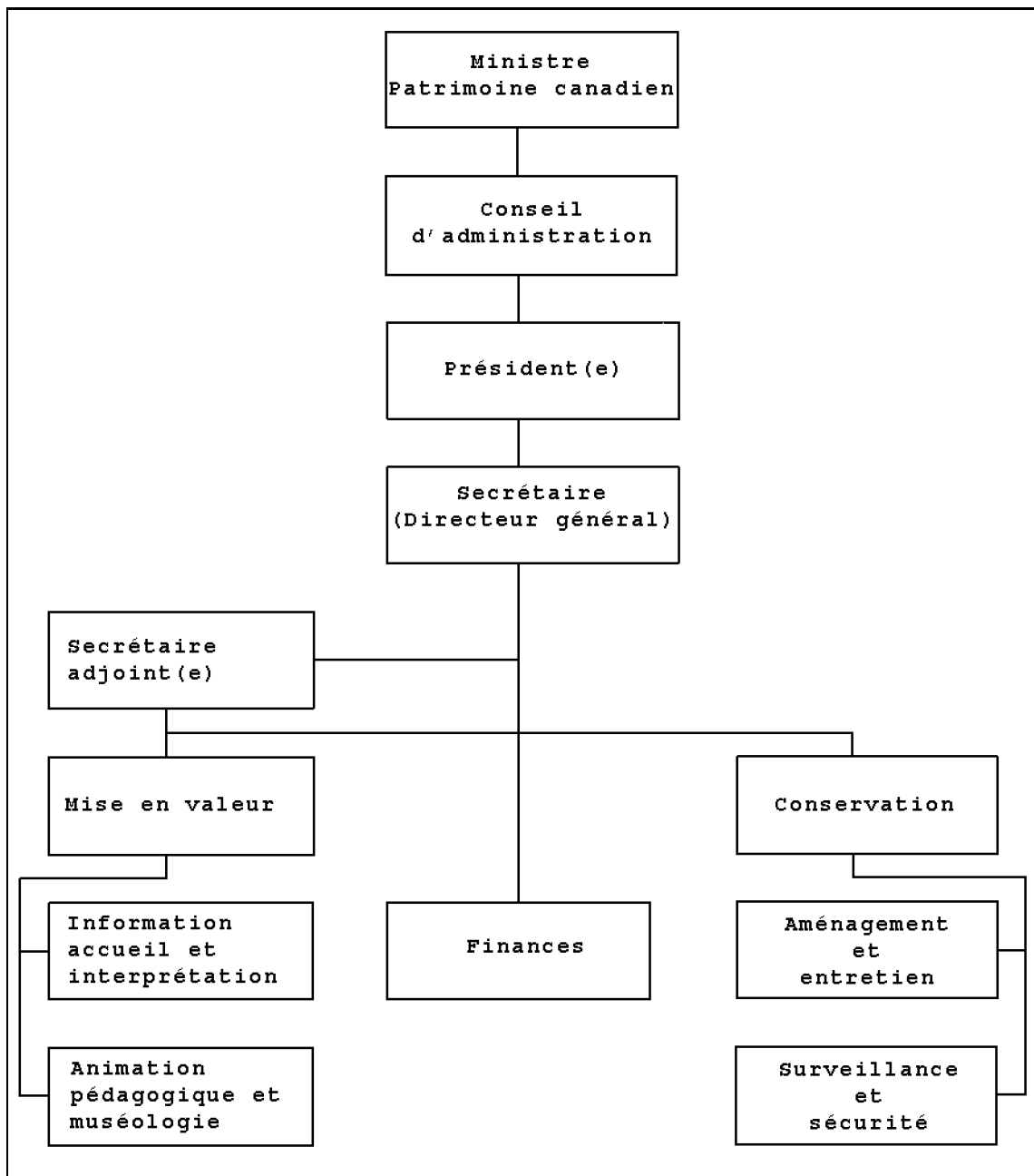
**c) Statut**

Au point de vue administratif, la Commission est désignée comme un établissement public; elle est inscrite à l'annexe II de la Loi sur la gestion des finances publiques. Elle est aussi une composante du Portefeuille du Ministre du Patrimoine canadien.

**2. ORGANISATION ET COMPOSITION DU PROGRAMME**

Comme il est expliqué précédemment, le programme vise donc à "conserver et mettre en valeur" les parcs historiques et urbains que constituent les champs de bataille nationaux de Québec et ses environs.

La Commission rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Patrimoine canadien auquel le président est directement imputable. Elle est dirigée par un Conseil d'administration formé de sept commissaires et d'un secrétaire. Ces membres du Conseil sont nommés par le Gouverneur général en Conseil. Les provinces de Québec et d'Ontario ont le privilège de nommer un représentant au sein du Conseil d'administration, vu leur contribution d'au moins 100 000\$ lors de la création de la Commission. Il revient au secrétaire, qui agit comme directeur général, de gérer quotidiennement l'ensemble des opérations de la Commission.



### 3. OBJECTIFS ET PRIORITES

Les grands objectifs de la Commission des champs de bataille nationaux demeurent :

- la conservation du territoire;
- la mise en valeur des ressources historiques, culturelles, récréatives, naturelles et scientifiques;
- la prestation de services de qualité;
- la visibilité du gouvernement canadien.

La Commission entend donc :

- réaliser le projet de la Maison de la découverte;
- assurer la conservation, l'entretien et la sécurité du territoire au même niveau de qualité que les années précédentes;
- maintenir le même niveau de services au public et l'améliorer lorsque possible;
- augmenter la fréquentation de ses services;
- développer un programme d'animation pour la clientèle des aînés;
- assurer de nouveau une programmation d'activités permettant l'expression culturelle et artistique;
- développer un programme de communication afin d'assurer plus de visibilité au gouvernement canadien et à la Commission des champs de bataille nationaux;
- réaliser quelques projets de mise en valeur notamment la signalisation touristique et l'amélioration des entrées du parc.

Il est à noter que la Maison de la découverte permettra de :

- mieux mettre en valeur son territoire sous ses divers aspects;
- développer davantage le sentiment d'appartenance et de fierté de la population à l'égard de ce parc et partant de l'identité canadienne;
- assurer une bonne visibilité au gouvernement canadien;
- faire connaître ce site, son histoire et celle d'une importante page de l'histoire du Canada;
- favoriser l'apprentissage et la découverte par les expositions et l'animation;

Pour ce faire, la Commission doit entre autres :

- générer des revenus;
- créer des partenariats efficaces avec des entreprises et autres institutions gouvernementales.

#### **4. PLANS DE RESSOURCES ET TABLEAUX FINANCIERS**

##### **a) Budget de base**

Depuis la révision du programme et du plan de coupures budgétaires pour les années financières 1995-1996 à 1998-1999, la Commission des champs de bataille nationaux a rationalisé ses dépenses et a entrepris de générer des revenus de plus en plus importants afin de pouvoir maintenir les opérations régulières de conservation et de mise en valeur du territoire malgré les coupures budgétaires. Le budget de base ou le coût net du programme pour 1997-1998 sera de 1 734 000 \$, en excluant le projet de la Maison de la découverte et les subventions tenant lieu d'impôt foncier.

##### **b) Revenus**

En 1996-1997, la Commission aura dépassé son objectif de 300 000 \$ en revenus de diverses sources. Pour 1997-1998, elle l'a fixé à 700 000 \$ puisqu'elle envisage de nouveaux moyens de financement qu'elle entend utiliser conformément à l'article 29.1(1) de la Loi sur la gestion des finances publiques. En effet, les revenus générés, pour un maximum autorisé de 700 000 \$, serviront à l'opération du nouvel édifice acquis qui deviendra la Maison de la découverte, à des besoins courants des services d'accueil et d'animation et pour compenser les coupures imposées. La provenance des revenus anticipés est détaillée au tableau 11, page 27.

##### **c) Ressources par sous-activité**

La répartition des ressources par sous-activité est démontrée au tableau 8, page 24. Pour chacune, le pourcentage du budget total et les ressources humaines s'établissent comme suit:

- Administration	20%	6	ETP
- Conservation	41%	19.5	ETP
- Mise en valeur	39%	6	ETP

Toutefois, en ce qui concerne la mise en valeur, la différence avec l'année précédente s'explique par l'attribution budgétaire de 383 000 \$ de revenus supplémentaires à cette activité. Il demeure que l'attribution réelle sera proportionnelle aux revenus supplémentaires à ceux qui seront générés en 1997-1998. Quant aux ressources humaines, les revenus alloués à la mise en valeur permettent l'utilisation de 2 ETP. Ces ressources s'ajoutent à celles illustrées au tableau 9, page 25, qui reflètent les ressources humaines possibles avec le budget de base alloué.

##### **d) Projets d'immobilisations**

Comme le démontre le tableau 10, page 26, le budget des dépenses de 1996-1997, au montant de 605 000 \$ comprend le montant de base de 105 000 \$ et un montant de 500 000 \$ alloué, comme budget supplémentaire, pour le projet de la maison de la découverte.

En 1997-1998, le budget de base de 105 000 \$ est majoré de 100 000 \$ pour le projet de la maison de la découverte. Ce montant total de 600 000 \$ devra être remboursé en raison de 167 000 \$ par année, pendant quatre ans.

**e) Coût net d'exploitation**

Tel qu'en font état les tableaux 11 et 12, pages 27 et 28, le coût net d'exploitation pour la Commission des champs de bataille nationaux sera de 5 699 000 \$ en 1997-1998 comparativement à 2 533 492 \$ en 1996-1997. Il faut tenir compte principalement de la variation des revenus, des projets d'immobilisation et du transfert pour les subventions tenant lieu d'impôt foncier. Le budget de base de la Commission des champs de bataille nationaux a été affecté d'une coupure de 5% cumulative depuis 1995-1996.

**f) Facteurs pouvant influencer sur le programme**

Divers facteurs peuvent influencer le niveau de dépenses du programme, notons principalement:

- le vieillissement des infrastructures et de la population d'arbres nécessitant plus de plantation, de remplacement et d'intervention sur les arbres devenus dangereux, par mesure de sécurité;
- la présence de la falaise en bordure sud du territoire et la propriété de la partie supérieure de celle-ci à certains endroits, obligeant par mesure de sécurité des interventions de consolidation;
- la pertinence et l'opportunité de mieux faire connaître le site, ses attraits, les services offerts, d'assurer l'animation sur le site et une plus grande visibilité;
- l'opportunité de mettre en valeur le site, de faire connaître son histoire et celle du pays;
- la nécessité de préserver des bâtiments historiques et de se conformer aux normes compte tenu de leur utilisation.

**g) Tableaux financiers**

**Autorisations de dépenser - Tableau 1**

**Autorisations pour 1997-1998 - Partie 11 du Budget des dépenses**

**Besoins financiers par autorisation**

<b>Crédits (en milliers de dollars)</b>	<b>Budget principal 1997-1998</b>	<b>Budget principal 1996-1997</b>
<b>Commission des champs de bataille Nationaux</b>		
90 Dépenses du Programme	5,510	1,878
(L) Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la Loi sur la gestion des finances publiques	183	155
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	700	300
<b>Total de l'organisme</b>	<b>6,393</b>	<b>2,333</b>

**Crédits - Libellé et sommes demandées - Tableau 2**

<b>Crédits (dollars)</b>	<b>Budget principal 1997-1998</b>
<b>Commission des champs de bataille nationaux</b>	
90 Commission des champs de bataille nationaux- Dépenses du Programme	5,510,000

**Aperçu de la Commission des  
champs de bataille nationaux - Tableau 3**

(en milliers de dollars)	Budget principal 1996-1997*	Budget principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Budget des dépenses	2,333	6,393	6,065	6,065
<b>Total du Budget des dépenses principal</b>	<b>2,333</b>	<b>6,393</b>	<b>6,065</b>	<b>6,065</b>

**Coût net du Programme par activité - Tableau 4**

(en milliers de dollars)

Budget des dépenses principal 1997-1998*						
	Dépenses en fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions et contributions	Total brut	Paiement législatifs	Dépenses totales brutes
Conservation et mise en valeur	1,629	205	3,676	5,510	700	6,210
<b>Coût net du Programme</b>	<b>1,629</b>	<b>205</b>	<b>3,676</b>	<b>5,510</b>	<b>700</b>	<b>6,210</b>

\* Ne comprend pas les contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés et à d'autres régimes, qui sont comprises dans les dépenses de fonctionnement.



Dépenses prévues votées - Tableau 5

(en milliers de dollars)	Budget principal 1996-1997*	Budget principal 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Conservation et mise en valeur	2,333	6,393	6,065	6,065
<b>Budget de la Commission</b>	<b>2,333</b>	<b>6,393</b>	<b>6,065</b>	<b>6,065</b>

\* Ne reflète pas le budget des dépenses supplémentaires... seulement les montants réels du budget des dépenses principal.

Secteurs d'activités par sous-activités - Tableau 6

(en milliers de dollars)	Budget des dépenses principal 1996-1997	Budget des dépenses principal 1997-1998	Planifié 1998-1999	Planifié 1999-2000
Administration	553	4,229	4,245	4,245
Conservation	1,116	1,117	1,139	1,139
Mise en valeur	664	1,047	681	681
	<b>2,333</b>	<b>6,393</b>	<b>6,065</b>	<b>6,065</b>

**SECTION III:           RENDEMENT DE LA COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE  
                          NATIONAUX**

**A)       SOMMAIRE DU RENDEMENT**

De façon générale, la Commission a poursuivi ses opérations courantes d'entretien, de conservation et d'embellissement du territoire; elle a procédé à l'amélioration de certaines infrastructures et a réalisé certains projets de mise en valeur et d'amélioration des services à la population.

Les efforts des dernières années ont valu au printemps 1996, à la Commission, à titre d'entreprise publique, le prix régional du tourisme décerné par Tourisme Québec. Elle remportait aussi quelques mois plus tard, le prix national du tourisme pour la même catégorie. Ce prix démontre bien la perception de la Commission par le milieu du tourisme et de sa satisfaction à l'égard de ses réalisations. De façon générale, les commentaires reçus sont très positifs. La Commission des champs de bataille nationaux est une institution fédérale très respectée dont on reconnaît de plus en plus le dynamisme.

Les Plaines d'Abraham demeurent un site très fréquenté et ce, pour diverses raisons. Toutefois, la Commission oeuvre toujours à développer sa clientèle principalement pour les activités d'animation et les services publics.

D'autre part, la Commission a rencontré, en 1996-1997, ses objectifs en matière de revenus ayant dépassé la somme de 300 000 \$. Elle a su développé un partenariat fructueux avec diverses institutions notamment avec la ville de Québec.

**B)       VUE D'ENSEMBLE**

**1.       RESPONSABILITES ET OBJECTIFS CLES**

En matière de rendement, la Commission des champs de bataille nationaux veut rencontrer les objectifs cités précédemment et les reconnaît comme responsabilités.

Chaque année, elle se fixe un certain nombre de sous-objectifs, dont voici les principaux pour 1995-1996:

- Assurer une meilleure visibilité au gouvernement canadien;
- Développer un partenariat fructueux avec diverses institutions;
- Poursuivre les réfections les plus urgentes aux bâtiments, terrasses, réseau d'aqueduc et d'égout et amélioration du réseau d'arrosage automatique;
- Hausser le niveau de revenus de 10%;

- Entreprendre la réalisation des projets suivants: signalisation touristique, réaménagement du secteur du kiosque Edwin-Bélanger et de la fontaine du Centenaire, réaménagement du terrain des sports et l'instauration de la patrouille à cheval de la Gendarmerie royale du Canada;
- Maintenir au minimum, dans cette période difficile, un niveau de commandites de 30 000 \$;
- Augmenter de 10% le nombre de visiteurs aux attrails et services publics;
- Augmenter de 10% la fréquentation des programmes d'animation pour les écoliers et groupes divers;

## **2. ELABORATION DE MESURES DE RENDEMENT**

### **a) Achalandage général**

En terme de résultats, l'achalandage de son territoire et l'utilisation de services offerts constituent un indicateur pour la Commission. Bien qu'il ne soit pas possible de déterminer avec exactitude le nombre de visiteurs et utilisateurs des Plaines d'Abraham, la Commission l'évalue à près de deux millions par année. Ils viennent pour diverses raisons: visites touristiques, activités récréatives, détente, pique-nique, assistance à un spectacle, participation à une activité d'animation ou une compétition, etc.

Il faut se rappeler que le parc des champs de bataille (Plaines d'Abraham) constitue un parc historique de première importance ainsi que le plus grand parc urbain à Québec. Il est un attrait majeur à Québec et constitue le poumon de Québec.

### **b) Main d'oeuvre**

Au fil des ans, la Commission des champs de bataille nationaux poursuit ses opérations courantes d'entretien et de conservation tout en développant davantage la mise en valeur du territoire. En 1995-1996, 66 personnes ont travaillé pour la Commission, représentant 31.5 personnes à temps plein. Cela exclut les emplois générés par l'attribution de contrats.

### **c) Visibilité et collaboration**

Au cours des dernières années, les divers services de la Commission se sont impliqués à accroître la visibilité de la Commission. La coopération de la Commission avec divers organismes tenant maintes activités sur le Parc des champs de bataille contribue à son rayonnement et partant, de celui du gouvernement.

A titre d'exemple, mentionnons qu'à chaque année, environ une cinquantaine d'activités sont tenues sur les Plaines d'Abraham; elles sont une attraction locale, régionale, certaines sont de niveau provincial ou national, d'autres attirent même l'attention par la scène internationale. La collaboration de la Commission est essentielle dans la réussite de ces événements. Mentionnons le Carnaval de Québec, la fête nationale, la fête du Canada, le Concours hippique de Québec, le 24 heures des Timbres de Pâques, etc. De telles activités attirent des milliers de personnes, engendrent des retombées économiques et contribuent au rayonnement de la Commission et de son territoire.

#### **d) Commandites et partenariats**

Chaque année, la Commission des champs de bataille nationaux, en collaboration avec les Amis des Plaines d'Abraham, a recours à des commandites afin d'offrir une programmation de spectacles au kiosque Edwin-Bélanger. Cette mesure contribue à aider la relève et à permettre à des musiciens et chanteurs, individuels ou en groupes, de se produire et de se faire connaître. Une somme d'environ 25 000 \$ à cette fin est ainsi obtenue de diverses sources.

D'autre part, comme il a été mentionné précédemment, la ville de Québec est un partenaire précieux. Conformément à l'entente de 1994, la Ville de Québec contribue à la réalisation de divers projets de mise en valeur sur les Plaines, et ce pour une somme totale prévue de 2 400 000 \$ sur quelques années. En 1995-1996, une somme de 398 825 \$ a été reçue. La ville de Québec entend d'ailleurs contribué pour 1 290 000 \$ au projet de Maison de la découverte mentionné précédemment.

D'autres partenariats se sont aussi développés au fil des ans, notamment avec l'Université Laval pour l'entretien du cadran solaire et avec certaines institutions muséales et touristiques afin d'offrir des forfaits. Le Musée du Québec est également considéré comme un partenaire important puisque la Commission y loge son centre d'interprétation en contrepartie de l'entretien et de l'aménagement de son terrain.

Enfin, la société "les Amis des Plaines d'Abraham" dont la mission principale consiste à aider la Commission dans la promotion des Plaines d'Abraham, est une partenaire indéniable en ce qui concerne les services au public, l'offre de souvenirs et la visibilité.

Les commandites obtenues et partenariats développés démontrent bien, dans une certaine mesure, le résultat des efforts de la Commission et la satisfaction des institutions, voire de la population, à l'égard de l'oeuvre de la Commission.

#### **e) Réalisation de projets et d'activités**

En 1995-1996, des actions de la Commission ont mené à plusieurs réalisations nouvelles:

- construction et inauguration d'un pavillon de services;  
(réaménagement du secteur du kiosque Edwin-Bélanger et de la fontaine du centenaire)



- signalisation touristique (1<sup>re</sup> phase);
- réaménagement sur trois sites très fréquentés;
- réfection de la piste de jogging;
- remplacement d'une section du réseau d'aqueduc et d'égoût;
- instauration de droits pour certains services ou visites et le stationnement payant à certains endroits;
- activités d'animation pédagogique;
- outils d'information pour le public;
- présentation de spectacles au kiosque Edwin-Bélanger;

- instauration de la patrouille à cheval de la Gendarmerie royale du Canada;



pour ne mentionner que les plus importantes.

Il est important de noter que c'est au début de l'année 1996 que la Commission des champs de bataille nationaux s'est vue décerner le prix national du tourisme, pour l'entreprise publique, par Tourisme Québec.

Ces réalisations auront contribué à créer quelques emplois directs et indirects, tout en ayant des retombées économiques, et selon le cas, avoir un apport dans le domaine de la culture et de l'éducation. Ils auront aussi contribué à l'amélioration des services au public et de l'image de la Commission, à la sensibilisation de la population aux nombreuses richesses des Plaines d'Abraham et à la mise en valeur du territoire. Ceux-ci ont de plus été réalisés dans un esprit de rationalisation et de recherche de l'excellence. L'instauration de droits d'entrée, de services ou de stationnement s'est fait en s'assurant de maintenir l'accessibilité à tous, soit par le coût raisonnable exigé, soit en conservant des zones où les visiteurs pouvaient stationner leurs véhicules gratuitement.

#### **f) Services offerts et fréquentation**

Les services offerts sur les Plaines d'Abraham sont nombreux. Dans la plupart des cas, il n'est pas possible de connaître la fréquentation avec exactitude, compte tenu de la grandeur du parc et du nombre d'accès. C'est d'ailleurs le cas pour les pistes de ski de fond, les sentiers de marche, la piste de jogging et voire, l'assistance aux spectacles au kiosque Edwin-Bélanger.

Des statistiques sont par contre tenues pour certains services, notamment le centre d'interprétation du parc, les expositions dans la tour Martello 1 et 2, le tour guidé en autobus et l'animation théâtrale. Comme pour des attraits similaires de la région de Québec, leur fréquentation a baissé passant de 32 756 en 1994-1995 à 23 285 en 1995-1996 (période d'octobre à septembre). Cependant les revenus ont légèrement augmenté, soit de 21 212 \$ par rapport à 22 072 \$. Cela s'explique par le fait que la tarification est entrée en vigueur le 1er avril 1995.

Quant à l'animation pédagogique, qui est en plein développement, la fréquentation globale a été de 16 552 en 1995, représentant ainsi une augmentation importante. Les revenus de ces activités ont été de 4 907 \$. Cette augmentation est due à l'ajout de nouvelles activités pour lesquelles une tarification a été mise en vigueur. Les programmes scolaires demeurent toutefois gratuits jusqu'à ce que la Commission dispose de locaux adéquats, c'est-à-dire la maison de la découverte. Les activités d'animation visent à créer une nouvelle clientèle, à développer des habitudes de visites et à sensibiliser par la même occasion les jeunes aux richesses et à l'histoire du territoire et à la nécessité de le préserver.

Enfin, en matière de surveillance et de sécurité, les efforts ont davantage été mis sur la dissuasion. Toutefois, les avis de contravention en matière de circulation et de stationnement et en vertu du règlement du parc ont été de 3 127 en 1995. Le montant des amendes et pénalités a été de 16 381 \$. Il y a lieu de noter que ce service a dû produire en 1996, 639 dépôts de plaintes au greffe, 860 rapports sur incidents et 3 768 contrôles de stationnement.

#### **g) Réaction de la clientèle**

La réaction de la clientèle constitue en soi un indice de l'efficacité du programme. Sauf en quelques rares exceptions, il n'y a pas eu de sondage à l'égard des services offerts ou des projets réalisés. La réaction de la clientèle mentionnée a été obtenue de commentaires reçus de visiteurs ou usagers du parc, de la réaction des médias et de leur intérêt, des propos des divers partenaires en regard des collaborations et des réactions de diverses institutions à l'égard des réalisations de la Commission et de leur intérêt à son égard.

Les organismes tenant des activités sur les Plaines d'Abraham, se déclarent heureux de la collaboration de la Commission et de la possibilité d'utiliser le territoire; parfois, leurs activités ne pourraient autrement être tenues à Québec et remporter le même succès. Les dirigeants de la ville de Québec se déclarent aussi satisfaits de l'ouverture du territoire pour la tenue d'activités ayant des retombées économiques et ainsi que de la réalisation de projets de mise en valeur pour lesquels la ville a contribué.

Si une certaine résistance s'était fait sentir lors de l'instauration de stationnements payants, celle-ci semblait s'être estompée en 1996. Quant aux autres droits imposés, un sondage réalisé en 1995 a révélé que tous les visiteurs, sauf de très rares exceptions, trouvent la tarification exigée très raisonnable, et ce peu importe leur provenance.

En ce qui concerne les réalisations, notamment le pavillon de services et la signalisation touristique, la Commission a reçu que des félicitations. Le premier est considéré comme un exemple d'intégration alors que les modules du second sont reconnus indispensables sur le territoire en plus d'avoir gagné le second prix dans un concours de design et d'être reconnu comme très harmonieux avec le site. La patrouille à cheval par la G.R.C. a suscité beaucoup d'intérêt dès 1995.

De façon générale, les activités ont été un succès à moins que, tenues à l'extérieur, la mauvaise température l'ait affecté. Quant à l'acquisition du NCSM Montcalm par la Commission des champs de bataille nationaux, le 28 mai 1996, on reconnaît l'avantage d'y aménager un centre multifonctionnel et le centre d'information touristique. En ce qui concerne le service en général voire pour l'entretien du parc, les commentaires sont pour la plupart élogieux.



IV: Renseignements supplémentaires

Dépenses prévues et dépenses réelles votées de la Commission - Tableau 7

(en dollars)	Réel 1993-1994	Réel 1994-1995	Budget principal 1995-1996	Réel 1995-1996
<b>Commission des champs de bataille nationaux</b>				
90 Dépenses de fonctionnement	4 900 092	4,750,594	4,413,000	4,411,775
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	171,000	161,000	139,000	139,000
(L) Utilisation des recettes confor- mément à l'article 29.1(1) de la Loi sur la gestion des finances publiques	120,364	114,495	249,998	249,998
(L) Dépenses des produits de la ventes de biens excédentaires	3,191	5,322	1,974	1,821
<b>Total</b>	<b>5,194,647</b>	<b>5,031,411</b>	<b>4,803,972</b>	<b>4,802,594</b>

Besoins en ressources par secteur d'activité - Tableau 8

Budget des dépenses principal 1997-1998				
Secteur d'activité				
(en milliers de dollars)	Administration	Conservation	Mise en valeur	Total
Champs de bataille nationaux	4,229	1,117	1,047	6,393
<b>Total</b>	<b>4,229</b>	<b>1,117</b>	<b>1,047</b>	<b>6,393</b>

**Besoins en personnel - Tableau 9****Sommaire par catégorie professionnelle (ETP)**

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Nominations par décret	1	1	1	1	1	1
Administration et service extérieur	2	2	2	2	2	2
Administration des programmes	5	4	4	4	4	4
Soutien administratif	4	3	3	3	3	3
Service d'information	5	5	5	5	5	5
Exploitation	18	16.5	16.5	16.5	16.5	16.5
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>31.5</b>	<b>31.5</b>	<b>31.5</b>	<b>31.5</b>	<b>31.5</b>

## Projets d'immobilisations - Tableau 10

Dépenses en capital par activité ou secteur d'activité (en milliers de dollars)

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
Conservation et mise en valeur	316	175	605	205	105	105
<b>TOTAL</b>	<b>316</b>	<b>175</b>	<b>605</b>	<b>205</b>	<b>105</b>	<b>105</b>

\* Incluant le budget supplémentaire

**Recettes et dépenses - Tableau 11**

**Présentation par article courant (en dollars)**

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
<b>Personnel</b>						
Traitements et indemnités	1,197,454	1,110,815	1,121,760	1,120,000	1,120,000	1,120,000
Contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés	161,000	139,000	155,000	183,000	185,000	185,000
	<b>1,358,454</b>	<b>1,249,815</b>	<b>1,276,760</b>	<b>1,303,000</b>	<b>1,305,000</b>	<b>1,305,000</b>
<b>Biens et services</b>						
Services professionnels	408,713	411,541	484,732	586,500	411,500	411,500
Entretien	248,441	240,927	300,000	300,000	250,000	250,000
Services d'utilité public, fournitures et approvi- sionnements	179,214	193,475	200,000	206,000	206,000	206,000
Information	54,560	59,654	60,000	60,000	60,000	60,000
Location	37,238	11,873	15,000	20,000	15,000	15,000
Divers	1,697	1,148	1,500	1,500	1,500	1,500
Transports et communications	34,273	35,207	35,000	35,000	35,000	35,000
	<b>964,136</b>	<b>953,825</b>	<b>1,096,232</b>	<b>1,209,000</b>	<b>979,000</b>	<b>979,000</b>
<b>Autres</b>						
Indemnités de dommages intérêts		31,136				
Paielements titre gracieux	2,392,551	2,392,549		3,676,000	3,676,000	3,676,000
	<b>2,392,551</b>	<b>2,423,685</b>		<b>3,676,000</b>	<b>3,676,000</b>	<b>3,676,000</b>
<b>Dépenses en capital</b>						
Dépenses en capital	316,269	175,269	604,500	205,000	105,000	105,000
	<b>316,269</b>	<b>175,269</b>	<b>604,500</b>	<b>205,000</b>	<b>105,000</b>	<b>105,000</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>5,031,410</b>	<b>4,802,594</b>	<b>2,977,492</b>	<b>6,393,000</b>	<b>6,065,000</b>	<b>6,065,000</b>
Services de comptabilité fournis gratuitement par un ministère du gouvernement	5,623	6,000	6,000	6,000	6,000	6,000
<b>TOTAL DÉPENSES</b>	<b>5,037,033</b>	<b>4,808,594</b>	<b>2,983,492</b>	<b>6,399,000</b>	<b>6,071,000</b>	<b>6,071,000</b>
<b>Recettes non fiscales</b>						
Stationnements	115,396	216,495	325,000	325,000	325,000	325,000
Droits de visites, de services et d'utilisa- tions d'installations		37,847	108,000	123,000	123,000	123,000
Amendes et pénalités	6,977	16,381	16,000	16,000	16,000	16,000
Divers	12,558	2,125	1,000	1,000	1,000	1,000
Location				110,000	110,000	110,000
Diverses provenances: animation, droits de stationnement.				125,000	125,000	125,000
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>134,931</b>	<b>272,848</b>	<b>450,000</b>	<b>700,000</b>	<b>700,000</b>	<b>700,000</b>
<b>COUT NET D'EXPLOITATION</b>	<b>4,902,102</b>	<b>4,535,746</b>	<b>2,533,492</b>	<b>5,699,000</b>	<b>5,371,000</b>	<b>5,371,000</b>

Incluant les revenus et le budget supplémentaire

**Crédit parlementaire - Tableau 12**

**Présentation par déduction (en dollars)**

	Réel 1994-1995	Réel 1995-1996	Budget des dépenses 1996-1997	Budget des dépenses 1997-1998	Prévu 1998-1999	Prévu 1999-2000
<b>Patrimoine Canadien</b>						
Crédit	4,590,000	4,413,000	1,878,492	5,510,000	5,180,000	5,180,000
Crédit 100 (S)	124,524		500,000			
Annule	4,700	1,225	1,500	1,500	1,500	1,500
	4,709,824	4,411,775	2,376,992	5,502,500	5,178,500	5,178,500
Déficit du crédit 100 (au chapitre des salaires) compensé par une affec- tation imputable sur le crédit 5 du Conseil du Trésor	39,848					
	4,749,672	4,411,775	2,376,992	5,502,500	5,178,500	5,178,500
Statutaire contribution aux régimes d'avantages sociaux des employés	161,000	139,000	155,000	183,000	185,000	185,000
Dépenses des recettes en vertu de l'article 29.1(1) de la LGFP	115,396	249,998	450,000	700,000	700,000	700,000
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires	5,342	1,821	1,500	1,500	1,500	1,500
Crédits utilisés	5,031,410	4,802,594	2,983,492	6,393,000	6,065,000	6,065,000
Plus: services fournis gratuitement par un ministère du gouvernement	5,342	1,821	6,000	6,000	6,000	6,000
Moins: recettes non fiscales	(134,931)	(272,848)	(450,000)	(700,000)	(700,000)	(700,000)
<b>Coût d'exploitation</b>	<b>4,902,102</b>	<b>4,535,746</b>	<b>2,533,492</b>	<b>5,699,000</b>	<b>5,371,000</b>	<b>5,371,000</b>